

DEPARTEMENT DU JURA		EXTRAIT
Collectivité : SIE ARBOIS POLIGNY		Envoyé en préfecture le 09/11/2022 Reçu en préfecture le 09/11/2022 Affiché le COMITE SYNDICAL ID : 039-253900385-20221107-20220303-DE
Opération : Suppression du transformateur électrique de la station de reprise de la Bergère et raccordement direct au réseau public		Du registre des délibérations : Séance du : 7 novembre 2022 Etaient présents : MM JACQUOT P, Abergement le Grand ; VIONNET A, JOAQUIM M, Abergement le Petit ; BOUDRY J, Arbois ; MARGUET Y, Bersaillin ; BOURGEOIS J, MOREY JJ, Brainans ; AUBERT G, GAILLARD F, Buvilly ; VALLET C, Colonne ; ROBERT B (arrivée à 21h30), GONZALEZ S, Grozon ; PETITGUYOT JP, BRIAULT J, La Ferté ; CHENU T, VURLOD H, Mathenay ; DE BRISIS J, Molamboz ; ROUSSEY C, Montholier ; REVERCHON J, Poligny ; PACCARD J, Pupillin ; TRONCHET G, Saint Cyr Montmalin ; BLONDEAU O, Tourmont ; BAVEREL E, RAVIX I, Vadans ; BONTEMPS L, Villerserine ; FOYET MO, TOLLE E , Villette les Arbois Pouvoirs : GUIBOUX Ph. à JACQUOT P, Abergement le Grand ; REMY P à DECOTE Y, Aumont ; JEANNEAUX F à DE BRISIS J, Molamboz ; GAILLARD JF à REVERCHON J, Poligny ; TAINÉ C à TRONCHET G, Saint Cyr Montmalin ; REVERCHON J à GAILLARD JF, Poligny ; GOYOT P à BLONDEAU O, Tourmont Absents excusés : M CRINQUAND M, Pupillin Absents : LECOQ Y, Arbois ; BONNOT F, Bersaillin ; MELOT J, Colonne ; EVE F, Montholier ; VAGNET S, Villerserine Secrétaire de séance : M. DECOTE Y
Date de convocation : 01/11/2022	Nombre de Conseillers En Exercice 40	
Date d'affichage :	Présents 27	
N°2022-03-03	Votants 34	

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Vu le montant des différents devis (renouvellement du transformateur : 69 480€ HT ; suppression du transformateur et raccordement en direct : 42 390€ HT) ;

Prenant en compte le fait que le raccordement en direct induit un changement du tarif de l'électricité, générant un surcoût d'environ 5 000€ HT par an, lequel surcoût devra être intégré au contrat de Délégation de Service Publique via un avenant ;

Le COMITE SYNDICAL :

Article 1 : valide la suppression du transformateur électrique de la station de reprise de la Bergère et le raccordement de la station sur le réseau ENEDIS, pour un coût total estimé à 42 390€ HT

Article 2 : Autorise la présidente à signer tout document afférent à cette modification.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente,
Jeanne BOUDRY

S.I.E. Arbois - Poligny
Mairie de Montholier
360 route de Genève
39800 MONTHOLIER
sie.arbois.poligny@wanadoo.fr